

REGLEMENT INTERIEUR

Vous vous inscrivez à une activité au sein de l'ALOD (Amicale Laïque de L'Ouche Dinier). Vous pouvez consulter les statuts et toutes les informations concernant cette association sur le site : www.alod.fr

Inscriptions et cours

Les inscriptions aux activités sont valables pour la période de septembre à juin.
1 cours d'essai est possible avant l'inscription selon les modalités de l'activité si le cours n'est pas complet.

Toute inscription est définitive

Vous pouvez participer à l'activité quand votre dossier d'inscription est complet.

Un certificat médical est obligatoire pour toute activité sportive.

Aucun remboursement ne pourra être demandé

Seule la présentation au cours du premier trimestre d'un certificat médical de contre-indication précisant l'activité pratiquée, avec restitution de la carte de la FAL, pourra faire l'objet d'un remboursement partiel déduction faite des frais engagés (carte FAL, frais administratifs ALOD, cotisation 1^{er} trimestre).

Les cas de force majeure justifiés (mutation professionnelle, déménagement,...) survenus au cours du 1^{er} trimestre feront l'objet d'un remboursement partiel.

L'ALOD propose 25 à 30 cours par an en fonction du calendrier (jours fériés), des disponibilités des animateurs, etc. Un cours annulé sera reporté ou non selon les possibilités (disponibilités de l'animateur, de salles,...). En aucun cas, un remboursement ne pourra être demandé pour l'annulation de cours dans la limite des 25 cours/an, ni en cas de circonstance(s) exceptionnelle(s).

Fonctionnement des sections

Chaque section est représentée par un ou des référents responsables agréé(s) par le Conseil d'Administration. Ils mettent en application auprès des animateurs les décisions prises en Assemblée Générale et par le Conseil d'Administration.

En cas de litige dans une section, le Conseil d'Administration convoquera les référents et les animateurs et prendra les décisions adéquates.

A l'Assemblée Générale, l'animateur ou un responsable de la section peut présenter un compte rendu de la saison écoulée.

Fonctionnement de l'Amicale

L'Amicale laïque de L'Ouche Dinier est administrée par un Conseil d'Administration. Aucun membre du Conseil d'Administration ne peut se servir de ce titre s'il n'est délégué officiellement à cet effet. L'administrateur assiste régulièrement aux réunions du Conseil d'Administration. Des absences répétées sans excuse pourront entraîner l'exclusion après entretien entre l'intéressé et le Conseil d'Administration. Les représentants de l'Amicale dans différentes instances doivent être agréés par le Conseil d'Administration.

Une section ne peut s'ouvrir que sur décision du Conseil d'Administration.

FICHE D'INSCRIPTION

ACTIVITE A L'ALOD :

JOUR/HORAIRE :

NOM de l'adhérent :

Prénom :

Né(e) le :à (code postal) :

NOM du responsable légal pour les mineurs :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel (écrire très lisiblement) :

.....

Règlement (montant + mode de paiement) :

.....

Vous pouvez souscrire, en plus des garanties de base incluses dans votre affiliation à La Ligue de L'Enseignement et à l'UFOLEP des **garanties complémentaires** plus importantes en cas d'accident corporel. Le formulaire est en ligne sur le site de l'ALOD.

AUTORISATION PRISE EN CHARGE ENFANT

Je soussigné(e) :

autorise l'animateur(trice) des cours de

à l'ALOD, ou un administrateur de l'ALOD à venir chercher mon enfant

(NOM Prénom) :

à l'école ou au périscolaire de l'école Ouche Dinier afin de l'emmenner à son

cours de qui se déroule (lieu et heure) :

.....

Fait à Rezé, le..... **Signature :**

AUTORISATION PARENTALE

Vous venez d'inscrire votre enfant à une activité de l'ALOD, association gérée par des bénévoles. Ceci implique le respect de quelques consignes :

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'animateur avant de laisser leurs enfants devant ou dans la salle et venir les reprendre à l'heure, à l'issue de l'activité. En dehors des heures d'activités, la responsabilité de l'ALOD n'est plus engagée.

Les animateurs de l'ALOD sont autorisés à faire pratiquer des soins d'urgence en cas de besoin.

Sauf avis contraire, des photos de votre enfant peuvent être utilisées dans le cadre des activités de l'ALOD.

Madame, Monsieur,

.....

déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessus.

Fait à Rezé, le..... **Signature :**

ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE LORS DE LA DEMANDE DE RENOUELEMENT DE LICENCE

(Uniquement pour les activités n'imposant pas la présentation annuelle d'un certificat médical de non contre-indication)

Je soussigné Mme/Mr (Nom et prénom de l'adhérent-e ou du représentant légal)

.....

certifie avoir répondu NON à toutes les questions du formulaire de santé lors de la demande de renouvellement de la licence.

Pour faire valoir ce que de droit.

A

Le/...../.....

Signature :

Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique

3 rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07 - Tél : 01 43 58 97 71 - Fax. 01 43 58 97 74
www.ufolep.org. Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET 38755779600019 Code APE 9312 Z N° d'organisme de formation 1175316057

